



Différent avec SNCF (objet oublié dans le train)

Par Arek

Bonjour,

Le 29 mai dernier j'ai oublié dans le train (ligne Lille-Marseille) une sacoche contenant des vêtements et quelques objets personnels. Je m'en suis aperçu trop tard et le train était reparti. Je prenais un vol à l'aéroport de Roissy et j'ai donc fait ma déclaration en arrivant à destination (Thaïlande où je vis). Le 23 juin, j'ai reçu un email d'un responsable de la gare de Tourcoing me signifiant que ma sacoche avait été retrouvée et me proposant deux choix pour la récupérer ; l'envoi contre 25? et venir la récupérer sur place. Seule 10? m'étaient réclamés pour frais de garde. Aucune mention de délai pour la récupération.

Dans ma réponse, j'ai signalé que je vivais à l'étranger et ai demandé si ma fille ou mon gendre pouvait récupérer mon bien. Une réponse affirmative m'a été apportée.

Mon gendre s'est présenté deux fois mais n'a pu rencontrer d'agent en gare de Tourcoing. Ma fille a donc tenté d'appeler deux fois, sans obtenir de réponse.

Le 4 août, j'ai renvoyé un mail afin de convenir d'un RDV entre ma fille et un agent afin qu'elle ne se déplace pas pour rien.

La réponse de l'agent du 5 août me laissa pantois. En effet, il m'annonce que ma sacoche est "sortie" des stocks des objets trouvés le 1er août et me précise que les objets trouvés sont conservés 1 mois (chose qui ne m'a jamais été signifiée).

J'ai depuis renvoyé 4 mails afin de savoir où se trouvait ma sacoche et par quels moyens je pouvais la récupérer. Je n'ai reçu aucune réponse à ces 4 mails.

Quels sont mes droits face à ce mépris?

Je vous remercie.